

Graines de boutiques

LANCEZ-VOUS :
testez votre concept
en ❤ de ville !

pendant **1 an**

>> À PARTIR DE
OCTOBRE 2023

1
Boutique
à louer

+
d'infos :

aneco@capbreton.fr
05 58 41 97 07
www.capbreton.fr

Une boutique
pendant 1 an

Accompagnement
technique et
personnalisé

Loyer modéré

DOSSIER DE CANDIDATURE

« Graines de boutiques – Capbreton soutient l’entrepreneuriat »

Lancez-vous : testez votre concept en cœur de ville !

Durée : 1 an

Dossier à adresser au :
Service Animation Economique et touristique
Mairie – place Saint Nicolas – 40130 Capbreton

Capbreton souhaite conforter l'attractivité de son centre-ville en donnant l'opportunité à des porteurs de projets, commerçants, artisans, créateurs, producteurs de mettre en valeur leur savoir-faire.

A cet effet, la municipalité propose une installation d'un an dans une boutique en cœur de ville, grâce à des conditions de location facilitantes.

Objectifs :

- ☞ Permettre à des porteurs de projet de tester une 1ère installation en boutique à un coût de loyer modéré tout en étant accompagné par des professionnels du suivi d'entreprises
- ☞ Favoriser la diversité de l'activité commerciale en fléchant des commerces innovants, des nouvelles tendances
- ☞ Renforcer des offres sous développées ou activités confortant la singularité de l'offre commerciale du centre-ville
- ☞ Développer les flux et les animations en centre-ville.
- ☞ Sauvegarder le commerce de proximité.

Règlement :

La ville de Capbreton propose :

- Un local commercial de 20 m² situé en centre-ville, au cœur du parcours marchand, avec une terrasse et une réserve commune de 5m².
- Un bail dérogatoire d'un an sans droit d'entrée
- Un loyer de 350€ mensuel avec la prise en charge de l'eau et l'électricité par la Ville
- Un suivi personnalisé systématique durant la durée du bail par une structure de conseil partenaire de l'opération : Bge Tec Ge Coop et le service Animation économique et touristique de la Ville.
- La possibilité d'une participation financière de la mairie pour le loyer de la 2^{ème} et 3^{ème} année si le commerce se pérennise en cœur de Ville.

La possibilité pour chacune des parties de mettre un terme au bail avant son échéance si la pérennité de l'activité n'est pas avérée (préavis d'un mois).

Profil des candidats et de l'activité :

Candidat en recherche d'un local commercial en centre-ville pour tester, pérenniser ou développer une activité.

- ☞ Activités
 - ciblées : nouveau concept et/ou activité confortant l'offre commerciale du centre-ville apportant de nouveaux services
 - exclues : Métier de bouche frais et professions libérales

Engagements des candidats :

- ☞ Rédiger un dossier de candidature ci-dessous décrit ;

- ☞ Présenter le projet devant un comité de sélection
- ☞ Collaborer au suivi personnalisé mis en œuvre dans le cadre d'une convention de suivi avec Bge Tec Ge Coop et la Ville
- ☞ S'engager à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise
- ☞ S'engager à informer les partenaires de toute modification concernant leur activité (forme juridique, objet, etc.)

Engagement de la Ville et de Bge Tec Ge Coop :

- ☞ La municipalité propose une installation d'un an en cœur de ville, grâce à des conditions de location optimales contractualisée par un bail de 1 an et un relais de communication de l'offre commerciale ;
- ☞ BGE Tec Ge Coop propose un suivi personnalisé de l'ordre d'un RDV par trimestre incluant :

Conseil juridiques et fiscaux pour faire évoluer l'activité

Suivi du prévisionnel réalisé

Conseil en développement de clientèle, CA et de communication

Candidature :

Dossier à fournir avec les éléments suivants :

➤ Le projet détaillé

- Formation/expérience professionnelle :

Compétences dans la mise en œuvre du projet (comptabilité, gestion, commerciale, numérique, animation...) & stratégie commerciale en basse saison.

- Grande tendance de l'étude de marché :

Cible, concurrence, positionnement de votre activité, éléments de différenciation...

- Présentation des produits :

Visuels, fournisseurs, tarifs, mise en espace des produits (aménagement, mobiliers...)

- Plan de communication détaillé du projet et de la stratégie commerciale :

Développement de l'offre et de la clientèle, moyens utilisés pour vendre les produits, prospection commerciale (réseaux sociaux, parrainage...), partenariat, prix, promotion commerciale : carte de fidélité...

- Amplitude horaire

Jours d'ouverture, projet d'opération commerciale...

➤ Un prévisionnel de la première année

Chiffre d'affaires par mois, moyen financier au démarrage, accord bancaire en cas de prêt ...

➤ Les documents administratifs :

- Une copie de la carte d'identité du locataire
- Une copie de l'attestation d'assurance professionnelle
- Un justificatif d'immatriculation d'entreprise ou de société

Dépôt des dossiers complets avant le 25 septembre 2023, par courrier à la mairie, place Saint Nicolas 40130 Capbreton,

Jury de sélection : semaine 40

Attribution début octobre 2023 pour une durée d'un an

ANALYSE DES OFFRES

Sélection et attribution des dossiers par une commission constituée par les membres de la commission Promotion du territoire, des représentants de l'Union des commerçants du centre-ville, des représentants de Bge Tec Ge Coop.

- Originalité et qualité l'offre commerciale : (60%)
- Mise en avant de l'offre sur le lieu de vente (20%)
- Outils de communication pour promouvoir l'activité et développer sa clientèle (20%)

Pour toutes informations complémentaires contacter :

Patricia Gautier – service animation économique : 05 58 41 97 07 – aneco@capbreton.fr